

Etat

Finances: Hiler règle ses comptes

Le grand argentier écologiste annonce un excédent de 273 millions pour les comptes 2010

Marc Bretton

David Hiler règle ses comptes. Hier, il a présenté ceux du Canton et profité de l'occasion pour moucher la conseillère administrative de la Ville de Genève, Sandrine Salerno, qui l'a pris à partie (nos éditions de mercredi).

David Hiler, le Canton fait un bénéfice de 273 millions en 2010. Un résultat inespéré vu la crise?

C'est une bonne nouvelle. Les comptes du Canton sont excédentaires pour la cinquième année, et ce qui paraît normal en Suisse alémanique l'est un peu moins chez nous. Cela étant, notre résultat est lié à des recettes uniques. Sans elles, les comptes afficheraient un déficit de 130 millions. Un chiffre logique, la baisse d'impôt votée en 2009 nous a coûté 350 millions.

Genève a réalisé des investissements records en 2010...

Nous avons vingt ans de retard en matière de transports publics. En parallèle, nous construisons des infrastructures d'éducation, de santé et des EMS, car il faut prévoir l'avenir. Aujourd'hui déjà, les aides financières aux personnes représentent 1,2 milliard, et le coût de l'aide sociale va encore augmenter. Nous offrons un système social et de santé de grande qualité à tous et cela coûte. Sans le dynamisme induit par la présence de nombreuses grandes entreprises,



Présentation des comptes 2010. Les conseillers d'Etat Charles Beer, David Hiler, Mark Muller et Pierre-François Unger se passent la parole. LAURENT GUIRAUD

800 millions d'investissements

● Lors de la présentation des comptes, hier matin, le président du Conseil d'Etat Mark Muller, Charles Beer et Pierre-François Unger ont insisté sur les quelque 800 millions d'investissements auxquels le Canton a procédé en 2010, dont la moitié pour de nouveaux projets et l'autre pour de l'entretien.

Depuis 2005, Genève a tout simplement doublé ses investissements. Où est allé l'argent? Les transports se taillent la part du lion avec 49% des dépenses,

qui vont s'enfouir dans l'extension des lignes de tram vers Bernex et Meyrin ou la traversée de Vésenaz. En revanche, le CEVA, bloqué par des recours, fait faire des économies.

La formation dépense 13% du pactole, principalement pour de nouveaux établissements (Collèges de Sismondi et de Drize). Les investissements liés à la santé et aux personnes âgées forment le troisième morceau avec les diverses étapes de rénovation des HUG (Maternité, Hôpital des enfants, bâtiment

des lits). On n'oubliera pas les diverses prisons (Curabilis, Cento rapido).

En matière de logement, Mark Muller, par ailleurs responsable du Département des constructions et des technologies de l'information, explique que le Canton n'a dépensé que 18 millions pour les logements d'utilité publique. «En 2011, nous devrions atteindre la barre des 30 millions», explique-t-il, soit le niveau de dépenses annuelles fixé. **M.BN**

cette politique ne serait pas possible.

La socialiste Salerno critique des implantations d'entreprises spéculatives, alors que nous connaissons la crise du logement...

Il n'y a pas d'alternatives. Nous avons besoin d'entreprises exportatrices dans des activités pointues. Mais si certains veulent que Genève se spécialise dans le textile, par exemple, il faudra alors accepter les salaires du Bangladesh! Il faut établir une balance entre les inconvénients de la prospérité (chômage dû à un marché du travail très concurrentiel et crise du logement) et ce que vivent certains pays voisins qui ne peuvent pas financer les prestations publiques. Renoncer au négoce ou à la gestion de fonds aurait un impact destructeur sur l'ensemble de l'économie et de la société. En cela, je n'ai pas l'impression de mener une politique différente de celle de Madame Calmy-Rey.

Donc on va toujours courtiser le trading et les hedge funds?

J'aimerais d'abord lever un malentendu: les hedge funds ne représentent que quelques centaines d'emplois. C'est une petite niche qui n'est pas la cause de nos problèmes de logement. S'agissant des multinationales et des sociétés de négoce, on se situe dans une tout autre échelle. La vague d'arrivée dont on parle remonte à 2005-2009. Elle a beaucoup diminué naturellement. D'ailleurs, peu d'entreprises bénéficient d'allègements fiscaux. Mais ces grandes sociétés sont un élément essentiel du financement de notre système social. En réalité, la charge fiscale qui pèse sur les entreprises se monte à 33%. En comparaison, en Irlande, cette charge atteint 12%, et à Londres il est ques-

En chiffres

Les comptes se closent sur un excédent de 273 millions. Ce résultat résulte de la différence des charges (7,8 milliards, + 0,5%) et des revenus (8,1 milliards, -0,1%). La dette a baissé de 266 millions et s'établit à 10,5 milliards. Avec une progression de 0,5% les charges globales sont maîtrisées. Les charges de personnel augmentent toutefois de 3,5%, comme les subventions. Les revenus baissent suite à la votation sur les impôts (-350 millions) et au rendement moyen de l'impôt sur les successions (-114 millions). Toutefois, des échanges de terrains à la Praille et la valorisation de certains actifs compensent ces baisses (+403 millions).

tion de l'abaisser à 20%. Cela ne veut pas dire que nous devons accepter la venue de n'importe qui. Nous ne devons encourager que les entreprises dont l'implantation est en ligne avec les critères du développement durable et de l'emploi.

En matière d'emploi justement, le chômage diminue peu et le nombre de frontaliers augmente. Normal?

Les employeurs genevois font peu d'efforts. Nous avons un vrai problème de prise de conscience à cet égard. Mais on ne fondera pas la croissance sur les emplois temporaires cantonaux, les discours moralisants et le blocage des frontières. La politique du bouc émissaire on la connaît depuis les initiatives Schwarzenbach et on n'est pas obligé de suivre.

Le quartier des Vergers pourra sortir de terre

Le Conseil d'Etat a adopté mercredi le plan localisé de quartier qui doit permettre la construction de 1070 logements à Meyrin

C'est l'un des trois gros projets d'urbanisation lancés par le Conseil d'Etat et qui devraient arriver à maturation. Le nouveau quartier des Vergers, à Meyrin, a obtenu ce mercredi un important feu vert qui permet d'espérer l'ouverture de chantiers en 2012. Et la livraison des premiers logements en 2014.

L'adoption par le Conseil d'Etat du plan localisé de quartier (PLQ) - et le rejet des oppositions qui subsistaient - est une étape importante dans le long processus qui débouche sur la construction de logements.

«Les propriétaires, dont la commune, peuvent maintenant aller de l'avant, explique Mark Muller, patron des Constructions et président du Conseil d'Etat. La voie aux demandes d'autorisation de construire est ouverte.»

A Meyrin, c'est tout un nouveau quartier qui doit voir le jour, avec les équipements indispensables. Le PLQ prévoit une trentaine de bâtiments, pour la plupart destinés à de l'habitat (1070 logements). Le vaste périmètre va également accueillir des équipements publics et des zones d'activités et de services de proximité.

Selon le vœu du Conseil municipal de Meyrin, il s'agira d'un écoquartier. La circulation des

voitures à l'intérieur du périmètre sera réduite au minimum grâce à deux parkings souterrains. Ils se situeront sous des espaces aménagés en places publiques arborisées et comprendront 1700 places de stationnement à l'usage des habitants.

Très satisfait d'avoir franchi cette étape, Mark Muller rappelle que les Vergers constituent avec les Communaux d'Ambilly et la Chapelle-les-Sciers les trois grands projets d'urbanisation en passe de se concrétiser. «Le PLQ de la Chapelle a été adopté et le chantier sera ouvert cette année, précise-t-il. Quant au PLQ des Communaux d'Ambilly, son adoption est freinée par l'opposition des communes de Thônex et de Chêne-Bourg. C'est le Grand Conseil qui aura le dernier mot.»

Le Vieux Manège à la Ville

Lors de sa séance hebdomadaire, le Conseil d'Etat a également accepté d'octroyer un droit de superficie permanent à la Ville de Genève. Il concerne la parcelle sur laquelle se trouve actuellement l'Ancien Manège. Situé en Vieille-Ville, ce bâtiment du XIXe siècle est depuis 1949 utilisé en partie comme parking.

Durant plus de trente ans, les projets de réaffectation se sont succédés. Aujourd'hui, la Ville de Genève entend notamment y loger une crèche et une maison de quartier. Avec l'octroi de ce droit de superficie, la commune peut maintenant lancer ce projet. **Eric Budry**

PUBLICITÉ



Exposition de printemps: TEST-DRIVE-DAY, samedi 9 avril, route du Pont-Butin

Découvrez toute la diversité des automobiles Volkswagen durables et laissez-vous convaincre par les modèles économiques BlueMotion Technologies à l'occasion d'un essai. Nous serons heureux de vous accueillir. Nouveautés et offres attractives vous attendent:

- La nouvelle Eos et la nouvelle Jetta
- Les séduisants modèles spéciaux Team
- Offerts: fr. 2'000.- d'équipements supplémentaires au choix*
- Prime environnement jusqu'à fr. 5'000.- pour les véhicules de plus de 8 ans**
- En plus, financement avantageux avec leasing AMAG à 2,9% jusqu'au 30 avril***
- Et bien d'autres avantages



*A l'achat des modèles Volkswagen suivants, choisissez jusqu'au 30 juin 2011 des équipements supplémentaires gratuits - que vous soyez client privé ou client de flotte. D'une valeur de fr. 1'000.- pour la Fox, de fr. 1'500.- pour la Polo et la CrossPolo, de fr. 2'000.- pour tous les modèles Golf, ainsi que pour la Jetta, la Scirocco, l'Eos, le Tiguan, le Touran, la Passat Berlina, la Passat Variant et la Passat CC, de fr. 2'500.- pour le Sharan et de fr. 5'000.- pour le Touareg et la Phaeton (tous les montants TVA incl.). **Cette offre est valable pour les clients privés et pour les contrats conclus du 1^{er} mars au 31 mai 2011. Le véhicule neuf doit être immatriculé d'ici le 30 septembre 2011 au plus tard. Vous trouverez de plus amples informations sur www.volkswagen.ch. Votre prime environnement à l'achat d'un des modèles suivants: Fox: fr. 1'000.-, Polo/CrossPolo: fr. 2'000.-, Caddy Trendline & Comfortline: fr. 2'500.-, Golf Berlina/Golf Plus/Golf Variant/Golf Cabriolet/Jetta/Eos/Scirocco/Tiguan: fr. 3'000.-, Passat Berlina/Passat Variant/Passat CC/Touran/Multivan Startline, Family & Comfortline: fr. 4'000.-, Sharan/Touareg/Phaeton/Multivan Highline: fr. 5'000.-. ***Exemple de calcul pour un financement via AMAG Leasing AG. Prix d'achat comptant Eos 1.4 TSI BMT: fr. 42'800.-, acompte 10%: fr. 4'280.-, Taux d'intérêt annuel effectif 2,94% (12-36 mois, 3,97% pour 37-48 mois), durée 36 mois (10'000 km/an), mensualité fr. 559.95. Hors casco complète obligatoire. Tous les prix TVA incl. Il est interdit d'accorder un crédit susceptible d'entraîner le surendettement du consommateur. Sous réserve de modifications. Valable seulement pour les contrats conclus via AMAG Leasing AG.



AMAG RETAIL Genève

Route du Pont-Butin, 1213 Petit-Lancy, Tel. 022 870 92 00, www.geneve.amag.ch